

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'HEURE EST À LA DANSE

Montréal, le 26 avril 2012 — La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, annonçait aujourd'hui en conférence de presse les orientations retenues pour le milieu de la danse à la suite du dépôt du budget 2012-2013 du ministre des Finances, M. Raymond Bachand, en présence du président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), M. Yvan Gauthier et de nombreux artistes, travailleurs culturels et partenaires de la discipline.

Dans un premier temps, le président du Regroupement québécois de la danse (RQD), Marc Boivin, s'est dit heureux de l'appui financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), récemment octroyé à la discipline de la danse. « Au nom de la communauté de la danse professionnelle au Québec, et d'entrée de jeu, je dois remercier, trois fois plutôt qu'une, la ministre Christine St-Pierre, pour avoir cru en la démarche de consultation et de concertation que nous avons entrepris en octobre 2007, en lançant les Grands Chantiers de la danse ; pour avoir été d'une écoute attentive tout au long des travaux qui ont mené aux Seconds États généraux de la danse, en avril 2009, puis au dévoilement du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, en juin 2011 ; et, plus récemment, pour avoir su convaincre ses collègues, et en particulier le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, de l'importance d'investir, dès l'an 1 du Plan directeur, dans la danse professionnelle au Québec », a déclaré Marc Boivin.

Dans un contexte économique aussi contraignant, l'engagement du gouvernement du Québec d'investir six millions de dollars sur cinq ans dans l'enveloppe dédiée à la danse au CALQ prend une grande valeur. Il vient reconnaître l'excellence du travail accompli par une communauté préoccupée par l'avenir de sa discipline. Bien qu'il faille convenir de l'insuffisance de ces nouveaux fonds, au regard des ambitions visées par le *Plan directeur* sur un horizon de dix ans, force est d'admettre qu'il y avait là toute une occasion à saisir.

Ces crédits supplémentaires, qui constituent une augmentation de 10 % de l'enveloppe allouée à la danse en 2010-2011 (11,8 M \$), et dont l'effet sera cumulatif sur les cinq prochaines années, permettront au CALQ d'induire un nouvel élan dans la chaîne de valeurs de la danse.

Rappelons que le CALQ procède actuellement à une évaluation globale de l'ensemble des organisations soutenues au fonctionnement, un exercice qui engagera une grande portion des crédits disponibles sur un cycle de quatre ans. Rappelons également que l'infrastructure de la danse professionnelle au Québec repose essentiellement, si l'on exclut les structures de formation et de diffusion qui relèvent du MCCCF pour leur financement, sur une soixantaine d'organisations, dont une majorité de compagnies de création ou de répertoire et une quinzaine d'organismes de diffusion spécialisés et de services.

« Si l'on en juge par les orientations énoncées par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine aujourd'hui, et qui guideront le CALQ dans la répartition des nouveaux fonds, de faire remarquer **Marc Boivin**, ce premier investissement du gouvernement québécois aura l'effet d'un levier sur certains éléments du Plan directeur. Parmi d'autres, mentionnons: l'amélioration des conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels; la bonification des crédits alloués aux programmes de bourses; la consolidation et l'entrée au fonctionnement de compagnies; le soutien à de nouveaux modèles organisationnels, au déploiement de la danse

sur le territoire et auprès des jeunes publics, à des initiatives entourant la constitution et la mise en valeur du patrimoine chorégraphique, etc. »

Il est permis de croire, à la lumière des informations livrées aujourd'hui, que le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021* s'inscrira désormais, tel l'ADN de la danse, dans les plans d'actions et les choix d'investissements du gouvernement québécois, de ses différents ministères, dont le MCCCF, le MEQ, le MRI et le MAMROT, ainsi que dans tous les programmes de subventions en danse, quel que soit de palier de gouvernement concerné.

« En effet, plusieurs interventions majeures identifiées en conclusion au Plan directeur requièrent l'engagement au premier chef des pouvoirs publics, rappelle Lorraine Hébert, directrice générale du RQD et instigatrice de toute cette démarche de consultation et de concertation ; qu'il s'agisse de poursuivre les efforts de rattrapage en financement public et privé, en infrastructures et équipements adaptés à la discipline sur le territoire ; de procéder à l'articulation d'une filière de formation professionnelle et à la règlementation des enseignements en contextes de loisir et de formation préparatoire ; de s'attaquer au développement de foyers de danse professionnelle en régions et à la structuration de pôles de danse, parmi d'autres conditions à réunir pour que la danse professionnelle au Québec connaisse son plein essor.

Alors que le RQD travaille à la définition du cadre de mise en œuvre du Plan directeur, qui devrait être rendu public à l'automne 2012, il doit déjà formuler un autre souhait à l'endroit du MCCCF, poursuit Lorraine Hébert : qu'il continue d'être présent et engagé dans la mise en œuvre du Plan directeur ; qu'il continue, en fait, d'exercer un leadership éclairé en réunissant autour de lui les acteurs essentiels à sa réalisation. Ce dont il a fait preuve, encore aujourd'hui, en joignant sa voix à celle du CALQ. De cela aussi, le RQD est reconnaissant. »

Retombées de l'an 1

Au moment de faire le bilan, il importe d'en souligner quelques retombées. Aujourd'hui même, la **Table de danse** du **Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches** dévoilaient un *Plan de développement de la danse à Québec* pour les cinq prochaines années. Il y deux jours, à peine, le 24 avril, le réseau **Accès Culture** faisait connaître publiquement son plan d'action en diffusion de la danse à Montréal. Depuis le 23 avril et jusqu'au 29 avril prochain, la première édition de **Québec Danse** bat son plein dans plusieurs régions et municipalités du Québec. Cet événement initié et coordonné par le RQD dépasse les attentes et les espérances en réponses de participation : plus de 300 artistes, enseignants, amateurs, élèves et étudiants du Québec célèbrent la danse, avec plus de 200 activités et dans plus de 15 municipalités. A peine né, l'événement **Québec Danse** a lancé le mouvement et la danse a pris pays.

Le Regroupement québécois de la danse

Le Regroupement québécois de la danse représente près de 500 professionnels de la danse sur la scène publique et politique. Fondé sur la nécessité de doter la danse québécoise d'une voix commune, le RQD joue un rôle de chef de file dans la mise sur pied de projets structurants pour la discipline depuis 1984.

Le RQD reçoit le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des Arts du Canada, du Conseil des arts de Montréal, du Conseil québécois des ressources humaines en culture et d'Emploi-Québec pour l'ensemble de ses activités.

- 30 –

Renseignements: Communications Lise Raymond

450-640-0500 / info@clraymond.com

Francine Arsenault, direction des communications par intérim 514 849-4003, poste 225 / info@quebecdanse.org /www.quebecdanse.org